

RÈGLEMENT DE LA BRADERIE JOUETS & PUÉRICULTURE

ORGANISÉE PAR LE CENTRE DE LOISIRS DE DOMAGNÉ

Dimanche 11 octobre 2026 – De 8h00 à 15h00

L'ORGANISATEUR

Cette manifestation est organisée par le centre de loisirs de Domagné (Association Familles Rurales de Domagné-Chaumeré-Chancé).

INFORMATIONS SUR L'ÉVÈNEMENT

Cette braderie se déroulera le dimanche 11 octobre 2026, à la Halle des Sports de Domagné (allée des sports).

Elle ne proposera à la vente que des articles liés à l'enfance et la puériculture (jouets, matériel, livres, vêtements, ...).

LES EXPOSANTS

Le vide-grenier est réservé aux particuliers et aux professionnels et concernera uniquement des objets d'occasion.

TARIFS ET MODALITÉS DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT

Les tarifs dépendent du type d'emplacement choisi :

- Emplacement simple : 2,5 € le ml
- Emplacement avec table : 10 € les 3 ml

Les exposants acceptent ces tarifs en s'inscrivant au vide-grenier.

- Aucune chaise ne sera fournie.
- Obligation de rester jusqu'à 15h00 au moins
- Le règlement se fait à l'inscription (l'inscription est validée une fois le chèque reçu)
- L'inscription est définitive et non remboursable.

L'INSTALLATION

L'installation des participants débutera à 7h00.

L'accueil des visiteurs débutera à 8h00 et se terminera à 15h00.

JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ & REGISTRE

Vous devrez présenter le jour de la manifestation une pièce d'identité justifiant de votre identité.

Les informations vous concernant seront inscrites dans un registre tenu à disposition des services de contrôle pendant toute la durée de la manifestation et déposées en Préfecture et en Mairie.

RESPONSABILITÉ

Objets : Les exposants sont responsables de leurs objets exposés. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que vols, pertes, casses ou autres détériorations.

Personnes : Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant ou loués par les organisateurs. Ils doivent donc, de ce fait, être couverts par leur propre assurance. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

LA VENTE

Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles : animaux, armes, nourriture, DVD/CD et jeux gravés (copies), produits inflammables, objets de contre-façon,...

La vente de boisson et restauration est strictement réservée à l'association Familles Rurales (centre de loisirs).

ANNULATION

L'association organisatrice reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas d'intempéries ou autres motifs. Elle pourra alors décider librement du report ou de l'annulation de la manifestation. En cas d'annulation par l'association, un remboursement sera effectué, sauf cas de force majeure.

FIN DE JOURNÉE

Les lieux devront être rendus débarrassés et propres.

Les objets non vendus ne pourront être laissés sur place.

Des poubelles seront prévues à l'extérieur de la salle.

Modalités d'inscription et le règlement

La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.

Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Le bulletin d'inscription doit être déposé ou envoyé au centre de loisirs complété, accompagné du règlement, **par chèque**, à l'adresse suivante :

Centre de Loisirs de Domagné
Association Familles Rurales
16 Rue Castel Clémence
35113 Domagné

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante :

braderie.clsh.domagne@gmail.com

Ou contacter Marlène Le Graët (Co-présidente de l'association) au **06 68 03 05 90**.

Pour cet évènement, merci de ne pas contacter le Centre de loisirs directement par mail ou téléphone.

VALIDATION INSCRIPTION

La validation de l'inscription est impérativement soumise à l'envoi d'un email de confirmation (pensez à vérifier dans vos spams).

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA BRADERIE JOUETS & PUERICULTURE ORGANISEE PAR LE CENTRE DE LOISIRS DE DOMAGNE

Dimanche 11 Octobre 2026 - De 8h à 15h00

Identité de l'exposant	Nom : Prénom :	
Téléphone mobile exposant : (en cas de besoin)		
Adresse email de l'exposant :		
Adresse complète de l'exposant :		
Justificatif d'identité : (carte d'identité, passeport ou permis)	N° : Délivré le : Par :	
Modèle de véhicule & N° immatriculation véhicule		
N° RCS : (si exposant professionnel)		
Choix du stand :	Emplacement vide (2,5€ le m) : ☐	Longueur du stand : _____
	Emplacement avec table (10€/table de 3m) ☐	Nombre de table(s) : _____
Panier repas (5€) (inclus un plat + un dessert + une boisson non alcoolisée ou café)	Oui : ☐ Choix du plat : Galette saucisse ☐ Ou Sandwich saucisse ☐ Ou Sandwich jambon (en tranche) ☐ Ou Sandwich poulet (en tranche) ☐	Non : ☐
Paiement par chèque (à l'ordre de Famille Rurales Domagné)	Total à payer :	

J'atteste sur l'honneur n'avoir pas participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année 2026.

Signature :